

1. Structure du sujet de l'épreuve ponctuelle de PSE au bac pro d'après le BO n°30 du 23 juillet 2015 – recommandations au niveau de l'enseignement de cette discipline

DEFINITION DE L'EPREUVE PONCTUELLE depuis 201		<u>Conséquences au niveau de la formation – RECOMMANDATIONS</u>
Durée: 2 heures	Coefficient : 1	
OBJECTIFS :	CRITERES D'EVALUATION	
<ul style="list-style-type: none"> → Conduire une démarche d'analyse de situation en appliquant la démarche de résolution de problèmes → Analyser une situation professionnelle en appliquant différentes démarches : analyse par le risque, par le travail, par l'accident 	<ul style="list-style-type: none"> → Qualité du raisonnement et de l'analyse 	<p>Les 4 démarches d'analyse suivantes doivent être maîtrisées :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Démarche de résolution de problèmes ○ Approche par le risque ○ Approche par le travail ○ Approche par l'accident <p>Toute séquence doit s'appuyer sur une démarche d'analyse appliquée à une situation de la vie quotidienne, de la vie professionnelle ou à un fait d'actualité. Il faut privilégier réflexion et analyse.</p>
<ul style="list-style-type: none"> → Mobiliser des connaissances scientifiques, juridiques et économiques 	<ul style="list-style-type: none"> → Exactitude des connaissances 	<p>Les connaissances listées dans le référentiel doivent être maîtrisées. Il est donc essentiel après chaque séance et chaque séquence de faire la synthèse des connaissances acquises en lien avec le référentiel. Il convient de cadrer les élèves pour qu'ils classent soigneusement les synthèses des 3 années afin de pouvoir s'y reporter lors des révisions précédant le bac.</p>
<ul style="list-style-type: none"> → Proposer et justifier des mesures de prévention adaptées 	<ul style="list-style-type: none"> → Pertinence et réalisme des solutions proposées 	<p>La démarche d'analyse conduit à proposer des solutions ; il est important que celles-ci soient pertinentes en regard de la situation et de la réglementation. Il est important de savoir justifier, argumenter les choix réalisés (<i>communiquer</i>)</p>
<ul style="list-style-type: none"> → Proposer des actions permettant d'intervenir efficacement face à une situation d'urgence 	<ul style="list-style-type: none"> → Efficacité de la démarche face à une situation d'urgence 	<p>La présence d'un questionnement en lien avec le SST ne dispense pas de la formation par un moniteur à jour de ses recyclages. Le règlement d'examen a changé mais pas le référentiel qui précise que la formation s'appuie sur le référentiel de secourisme en vigueur</p>

STRUCTURE DU SUJET :			Conséquences au niveau de la formation – RECOMMANDATIONS
Parties	Modules concernés	Barème	(suite)
1 ^{ère} partie	<p>Modules 1 à 7 :</p> <p>Le questionnement prend appui sur des situations de la vie quotidienne et permet d'évaluer des contenus d'au moins deux modules</p> <p><i>La démarche de résolution de problèmes est donc mobilisée</i></p>	10 points	<p>Le nombre de points affectés à cette partie (50%) éclaire sur l'importance de la maîtrise incontournable de la démarche de résolution de problèmes.</p> <p><i>Elle est par ailleurs évaluée lors de la première situation d'évaluation des diplômes intermédiaires.</i></p>
2 ^{ème} partie	<p>Module 8 :</p> <p>Il permet d'évaluer des contenus à travers la mise en œuvre de la démarche d'approche par le risque</p> <p>Des documents ressource permettent de proposer une démarche de prévention</p> <p>Le questionnement intègre une question qui permet d'expliquer la conduite à tenir face à une situation d'urgence</p>	4 points	<p>Le module 8 s'intitule « appliquer l'approche par le risque à UN risque spécifique du secteur professionnel » parmi les risques suivants : mécanique, électrique, biologique, lié à l'ambiance lumineuse, lié à l'ambiance thermique.</p> <p>Le sujet quant à lui ne sera évidemment pas spécifique à un bac pro et s'appuiera sur une situation de la vie professionnelle.</p> <p>On se limitera toujours à l'étude d'un risque, voire deux mais il n'est pas envisageable d'étudier les cinq. En conséquence</p> <ul style="list-style-type: none"> – Privilégier la démarche d'approche par le risque en mettant l'accent sur la démarche de prévention ; – Travailler de manière méthodique l'exploitation de documents ; les ressources fournies doivent pouvoir permettre de traiter cette partie même si le risque abordé n'a pas été étudié (<i>s'informer, se documenter</i>)
	<p>Modules 9 à 12 :</p> <p>L'évaluation s'appuie sur un dossier ressource qui présente une situation d'entreprise. Les contenus permettent la mise en œuvre de la démarche d'analyse par le travail, la mobilisation des connaissances et l'argumentation des solutions proposées.</p> <p>Le dossier comporte une situation d'entreprise, une description des activités, des documents législatifs et réglementaires.</p>	6 points	<ul style="list-style-type: none"> – Privilégier l'apprentissage de la démarche d'approche par le travail ; – Entraîner les élèves à exploiter un dossier ressource présentant une situation d'entreprise ; utiliser si possible des documents collectés lors de PFMP ; – Amener à justifier et argumenter les choix réalisés <p><i>Remarque : l'approche par le travail n'est pas citée ici mais dans les objectifs de l'épreuve ; une question en lien avec cette méthode reste donc possible en complément de l'approche par le travail. Il faut donc aussi s'approprier cette démarche.</i></p>

REMARQUE : les sujets des précédentes sessions sont en ligne sur le site <http://disciplines.ac-bordeaux.fr/sbssa/>

2. Remarques :

L'ensemble du référentiel est à traiter pour se préparer à l'épreuve écrite du baccalauréat professionnel (excepté pour les risques professionnels où l'on se limitera à un risque, voire deux).

Se pose le problème des élèves arrivant directement en première, voire en terminale. Des stratégies sont à envisager pour que ceux-ci voient l'ensemble du référentiel. Parmi les possibilités, on peut envisager (la liste n'est pas exhaustive) :

- L'utilisation de l'AP ;
- La construction de séquences dont les situations sur lesquelles elles s'appuient permettent de revoir les contenus des modules de seconde ;
- La prescription de travail personnel permettant à ces élèves de s'approprier les connaissances relatives aux modules qu'ils n'ont pas abordé ; le travail des compétences autres peut être réalisé au travers d'autres modules de première ;
- La mise en place d'une pédagogie différenciée : par exemple à une période de l'année, certains élèves peuvent préparer des exposés sur les risques professionnels autres que celui qui est plus particulièrement spécifique à la filière pendant que les élèves issus de passerelles travaillent sur les modules relevant de la classe de seconde ;
-